



Le 7 mars

Toujours plus nombreux mobilisés pour gagner le retrait du projet de réforme des retraites !

Après la forte mobilisation du 16 Février, 5ème journée de mobilisation contre la réforme des retraites, l'ensemble des organisations syndicales et 1.300.000 jeunes, actifs et retraités dans la rue ont confirmé leur opposition et leur détermination à faire reculer ce projet gouvernemental.

Depuis le 19 janvier dernier, si le gouvernement espérait un essoufflement de la mobilisation, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement au travers des grèves, des manifestations mais aussi de la pétition en ligne qui a dépassé le million de signatures. (QR Code)

A cela il faut ajouter qu'aujourd'hui, 80% des Français sont opposés à cette réforme, c'est plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 qui se disent opposés au projet de réforme. Malgré le rejet massif ainsi que cette mobilisation exceptionnelle, le gouvernement et le président de la République persistent dans leur volonté de reporter l'âge de la retraite à 64 ans et d'allonger la durée de cotisations.

Les postières et postiers étaient présents dans les rassemblements sur tout le territoire en accord avec cette contestation citoyenne et pour une revalorisation salariale dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires.

Malgré cela, nos gouvernants restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste. C'est pourquoi, comme annoncé lors du précédent communiqué le 11 février, l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les postières et les postiers à se mobiliser massivement par la grève et à participer aux manifestations. Les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse continuent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports... Pour y parvenir, elles organisent partout régulièrement de nombreuses initiatives publiques sur les lieux de vie et appellent les postières et les postiers à y participer.

Se saisir du 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes, pour reconduire la mobilisation afin de rendre visible l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes qui aura un impact considérable sur les postières !!

Avec ce projet demain les femmes déjà pénalisées par les inégalités salariales pourraient l'être aussi pour leurs maternités. En effet si les enfants compteront toujours pour les calculs des annuités quant à l'âge de départ par contre les trimestres ne seront plus pris en compte pour le calcul de la pension et donc une pension moindre ou un départ plus tard

EN CE SENS, L'INTERSYNDICALE **CGT, CFTD, SUD, FO, UNSA, CFTC** ET **CFE-CGC** DES ACTIVITES POSTALES S'INSCRIT UNITAIREMENT DANS LA MOBILISATION ET LA GREVE à compter

du 7 Mars

et appelle l'ensemble des postières et postiers de décider collectivement d'initiatives sur leur lieu de travail (piquet de grève, lettre ouverte à remettre aux Directions, pétition locale, etc..) Avant de rejoindre les lieux de manifestations unitaires et interprofessionnelles.

**Alors oui, le 7 mars
mettons nos services à l'arrêt !**